

DATE	0 30	SCHEILL	01 9 30	UJA	00 115
DESSIN	0 14	MOO 1	11 01 1	11 01 1	27 1 92
MOO 3	11 93				

COMMUNE DES BRENETS

88.09 PLAN D'AMENAGEMENT
2.2 PLAN D'URBANISATION

Bureau d'études pour l'aménagement du territoire et l'environnement atesa autour du plan	Au nom du Conseil communal le président le secrétaire
date	date
Plan approuvé Nouchâtel, le le Conseiller d'Etat chef de département de la gestion du territoire	Adopté le Au nom du Conseil général le président le secrétaire
Mis à l'enquête publique du au	Sanctionné par arrêté de ce jour Nouchâtel, le
Au nom du Conseil communal le président le secrétaire	Au nom du Conseil d'Etat le président le chancelier

Légende:

ZONE D'URBANISATION 2 (ZU2)	Surfaces nettes en ha	Surfaces brutes en ha
ZHHD ZONE D'HABITATION A HAUTE DENSITE	5.76	59.44
ZHMD ZONE D'HABITATION A MOYENNE DENSITE	7.28	
ZHG ZONE D'HABITAT GROUPE	6.55	
ZHFD ZONE D'HABITATION A FAIBLE DENSITE	16.91	
ZMAL ZONE MIXTE DE L'ANCIENNE LOCALITE	4.33	
ZM ZONE MIXTE	2.13	
ZI ZONE INDUSTRIELLE	6.10	
ZAT ZONE D'ACTIVITES TOURISTIQUES	3.48	
ZUP ZONE D'UTILITE PUBLIQUE	3.73	
ZSP ZONE DE SPORT	2.62	
ZV ZONE DE VERDURE	0.55	

PERIMETRES

—	LMITE DE LA ZONE D'URBANISATION 2
PT	PERIMETRE DE TIR
PPSB	PERIMETRE DE PROTECTION DU SITE BATI
PPQ	PERIMETRE DE PLAN DE QUARTIER
PPDQ	PERIMETRE DE PLAN DIRECTEUR DE QUARTIER

OBJETS NATURELS A PROTEGER

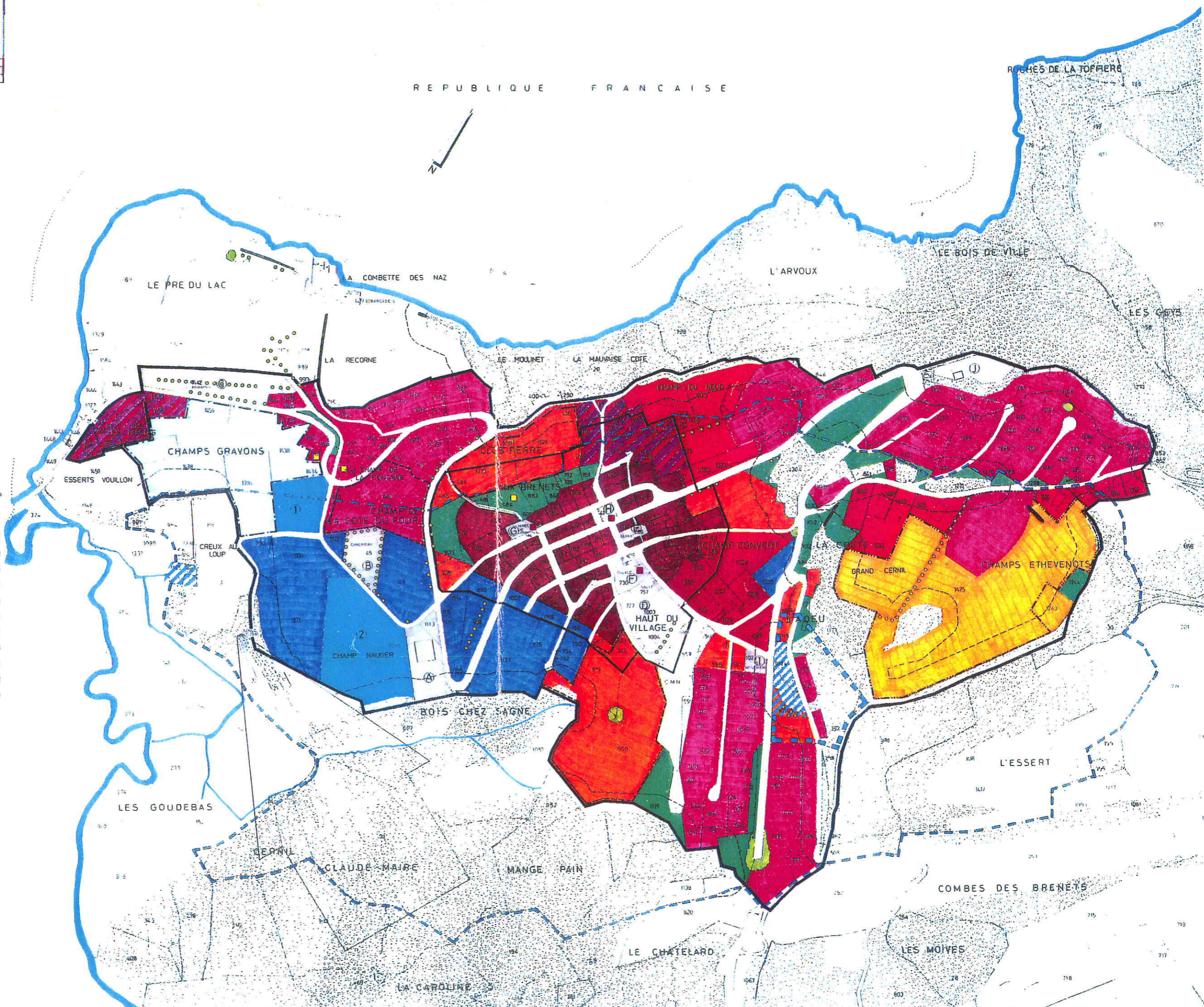
—	COURS D'EAU
—	HAIES

INFORMATIONS INDICATIVES

---	PERIMETRE DE PLAN DE QUARTIER SANCTIONNE PPQS
■	VERGERS
■	MONUMENTS CULTURELS
---	FRONTIERE NATIONALE
■	FORET (surface 4,91 ha)
---	LMITE DES 30ML A LA FORET
○	ALLEES GROUPES D'ARBRES ET BOSQUETS

ZONES DE PROTECTION DES CAPTAGES

5.1	5.2	5.3
-----	-----	-----



REPUBLIQUE FRANCAISE